

Bilan de compétences : Booster son projet professionnel

Impulsez une nouvelle dynamique à votre carrière professionnelle.

Intra
Sur devis
 Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié Particulier Jeunes - 30 ans Jeune + 30 ans Demandeur d'emploi
Durée :	Entreprise 24 heures
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Du 03/07/2024 au 03/07/2025

Objectifs

Objectif 1

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations

Objectif 2

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Objectif 3

Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Objectif 4

Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

Programme

L'histoire de vie

- Analyser la trajectoire personnelle, sociale, professionnelle, afin de repérer les ruptures, les influences, les réalisations.
- Identifier les origines des choix professionnels, les déclencheurs du changement.

Lire la suite sur le site

Le capital professionnel

- Identifier les domaines des connaissances (formation initiale et continue)
- Retracer la trajectoire professionnelle et repérer les compétences développées, à savoir : aptitudes professionnelles et personnelles (savoir être et savoir faire) à travers les expériences et les réalisations

Lire la suite sur le site

Motivations et freins

- Repérer les éléments de motivation (aspirations, moteurs, intérêts, valeurs, besoins, priorités), les décalages éventuels par rapport à la situation actuelle et également les freins
- Dégager les pistes d'évolution professionnelle compte tenu de...

Lire la suite sur le site

Faisabilité des projets avec enquêtes métiers

- Confronter les pistes d'évolution professionnelle à la réalité du marché du travail
- Hiérarchiser les différentes pistes en fonction des résultats des enquêtes et de la maturation des projets

Le déroulé légal d'un bilan de compétences

- Rendez-vous de présentation du candidat et du consultant
- Délai de réflexion pour le candidat pour le choix du consultant
- Selon l'article R6313-4, de l'article L. 6313-1 du code du travail, déroulement du bilan de compétences s'effectue en 3 phases :



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Certification enregistrée au RNCP.

2 Prérequis et validation des prérequis

- Aucun prérequis.
- Salariés du secteur privé, en contrat à durée indéterminée, ou déterminée, demandeurs d'emploi, salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires). L'accès à la formation peut-être à l'initiative de l'employeur, ou du salarié avec l'accord de ce dernier si le bilan de compétence est organisé sur le temps de travail, ou à l'initiative propre du salarié s'il a lieu hors temps de travail. Dans dernier ce cas, l'employeur n'est pas obligatoirement informé de la démarche du salarié.

3 Moyens et méthodes pédagogiques

- Notre parcours alterne sessions de travail dirigées par un formateur expert en Bilan de Compétences et travail personnel guidé en inter-session.
- Ces 2 méthodologies combinées se complètent et sont centrées sur l'analyse du parcours professionnel, fiches de réflexion, questionnaires d'identification des compétences acquises et savoirs faire dans les domaines personnels, activités péri-professionnelles, élaboration d'un portefeuille de compétences, fiches métier, auto-diagnostics et quizz d'évaluation, tests psychologiques, analyse des motivations et des valeurs, etc.
- Cette articulation d'outils permet de sélectionner les moyens pédagogiques adaptés au profil de chaque stagiaire, à partir d'une « boîte à outils » des différentes ressources, afin d'établir une cartographie des compétences et d'intérêts du stagiaire, dans l'objectif d'envisager une orientation future, un changement professionnel, etc. ainsi que le plan d'action individuel qui en découle.
- Egalement, un diagnostic consistant à positionner le bénéficiaire sur 3 indicateurs pour vérifier l'adéquation de la prestation avec le besoin légitime du bénéficiaire est effectué lors d'un entretien préalable.
- Les séances de travail sont organisés dans une salle dédiée, équipée du confort et des ressources adaptées (liste des métiers, enquêtes, fiches d'exploration, glossaire des compétences, tableau des formation, etc.) et permettant la

confidentialité nécessaire à cet exercice.

4 Délai d'accès

- Selon le calendrier établi entre les disponibilités du stagiaire et du formateur et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 48h.
- **Attention**, via le CPF des délais incompressibles sont appliqués, l'administration du dossier étant gérée par la plateforme Mon compte formation.

5 Modalités d'évaluation de la formation

Un document de synthèse reprenant les pistes élaborées au cours du bilan et proposant un plan d'action est rédigé en collaboration entre le bénéficiaire et le consultant.

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : [Notre accompagnement](#)

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 24/09/2024

